



2. Gestion des eaux pluviales

Pour les collectivités la gestion des eaux pluviales est la base d'un aménagement durable, où les ressources en eau sont préservées, partagées et aident à la gestion des risques naturels. En combinant Solutions fondées sur la Nature et techniques adaptées, les collectivités alimentent une ville naturelle, résiliente et habitable.



Accéder à la version
en ligne



+ 1 à 3 jours

de **fortes précipitations** par an à cause des changements climatiques ¹



500 €

d'économie par m³ d'eau pluviale avec une **noue** par rapport au «tout tuyau» ²



20% à 45%

d'économies par rapport à des projets d'ingénierie traditionnelles «grise» ³

SE LANÇER

Penser à la renaturation dès la planification

Intégrer l'eau et les milieux naturels dans les documents d'urbanisme permet de favoriser l'infiltration et de renforcer la résilience face aux fortes pluies. Pour cela, les collectivités peuvent :

- en s'appuyant sur les TVB, connecter les milieux milieux naturels pour renforcer les corridors écologiques et leurs fonctions de régulation ;
- élaborer un zonage pluvial pour adapter les capacités locales d'infiltration ;
- intégrer des éléments naturels infiltrants dans le tissu urbain (coulées vertes, milieux humides, bassins d'orage végétalisés).



Bassin d'orage végétalisé
Boigny-sur-Bionne (45)



Parking perméable
Co'Met Orléans (45)

Gérer l'eau là où elle tombe

Sur les espaces artificialisés, des solutions simples permettent de ralentir, infiltrer ou stocker l'eau de pluie à l'échelle des aménagements. Les collectivités peuvent :

- aménager des dispositifs végétalisés tels que noues, haies ou arbres de pluie pour capter et infiltrer l'eau localement ;
- utiliser des revêtements perméables et des matériaux naturels adaptés aux usages contraints (voirie, stationnement, voir fiche 4.) ;
- installer des systèmes d'infiltration et de réutilisation (fosses de Stockholm, citernes) et de traitement des pollutions (filtres, séparateurs).

RESSOURCES

Pour accéder aux ressources, cliquez sur les logos ou les liens

Comprendre les enjeux :

- > L'ARB Centre-Val de Loire propose un indicateur sur l'état des milieux aquatiques et les pressions qu'ils subissent.



Diagnostiquer :

- > L'OFB met à disposition un guide pour évaluer les ouvrages existants et optimiser leur gestion.
- > Le Cerema présente un référentiel sur le zonage pluvial, outil clé pour organiser la gestion des eaux pluviales.



S'inspirer :

- > L'agence de l'eau Rhin-Meuse propose un guide sur la gestion à la source des eaux pluviales.
- > L'association Adopta recense des solutions et bonnes pratiques pour favoriser l'infiltration et désimpermeabiliser les sols.



Démarche de territoire de la ville de Boigny-sur-Bionne (45)

Mise en œuvre cohérente de solutions naturelles sur les espaces publics et les zones d'activités

[Découvrir ce retour d'expérience](#)

Désimpermeabilisation de la cours d'école de Saint-Ouen (41)

Améliorer la qualité de vie des élèves grâce à la désimpermeabilisation et la renaturation

[Découvrir ce retour d'expérience](#)



SE FAIRE ACCOMPAGNER

- France Nature Environnement via l'initiative [Objectif Climat 2030](#)
- Les [agences de l'eau](#) pour les politiques publiques de l'eau et le financements d'actions ([AELB](#) / [AESN](#))
- Les [CAUE](#) pour les conseils en urbanisme durable et aménagements paysagés
- Les [DDT](#) pour autorisation environnementale et appui à l'élaboration des documents d'urbanisme

Pour faciliter l'accès aux financements en faveur de la biodiversité, l'ARB effectue une veille financière et identifie l'ensemble des subventions et appels à projets disponibles pour les acteurs en région :

[Cliquez ici pour retrouver le catalogue des aides](#)

Pour la **gestion de eaux pluviales**, vous pouvez notamment vous appuyer sur les financements des **agences de l'eau**, de la **Région Centre-Val de Loire** et des **services de l'État**.



1. DREAL Centre-Val de Loire, 2019 ; 2. ARB Ile de France, 2019 ; 3. Aoubid et Gaubert, 2010

Avec le soutien de l'État et du Conseil régional Centre-Val de Loire

© Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, 2025

